

LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE ET LA SANTE POUR TOUS

Les communautés résilientes réagissent de manière proactive à des situations nouvelles ou difficiles. Elles se préparent aux changements économiques, sociaux et environnementaux et font mieux face aux crises et aux défis.

Le concept de « communauté résiliente » est récent en santé publique (voir rubrique Santé 2020, page 2). Il s'inscrit dans la lignée des principes en promotion de la santé qui existent depuis les années 1980, parmi lesquels on retrouve les notions de « développement communautaire » et d'« empowerment des individuels et des groupes ».

L'individu peut être exposé à des traumatismes d'ordre personnel (comme la maladie ou la perte d'un proche), mais aussi à des événements extérieurs, qui sont susceptibles d'affecter son lieu de vie (catastrophe naturelle, choc économique). Cet état de fait met en exergue que son autonomie au sein de la société est relative, et surtout fragile. Son niveau de résilience individuelle est étroitement lié au niveau de résilience du groupe auquel il est relié. C'est ici qu'intervient la notion de résilience communautaire.



La résilience « communautaire » se veut l'application concrète du concept de résilience individuelle à l'échelle d'un groupe de personnes, par exemple à l'échelle d'un quartier. **Un groupe résilient est celui qui s'organise de manière à être capable non seulement de surmonter les différents aléas possibles, mais surtout d'améliorer son quotidien et son environnement en tissant du lien social, en misant davantage sur la solidarité** (par

exemple, en mettant en place un café des parents, un parlement des aînés ou un potager communautaire).

Des facteurs clés de résilience collective ou communautaire sont le développement de l'autonomie et un travail de dépassement des situations d'altérité (à la fois aux niveaux personnel et collectif).

Le mot « communautaire »

Depuis de nombreuses années, l'utilisation du mot « communautaire » par les professionnels français de la santé publique a été peu aisée. Mais peut-être le temps est-il venu de se réapproprier cette notion.

Pour Hamel et al ¹, une « **action communautaire en santé** » **désigne les efforts entrepris collectivement** par les membres d'un groupe soit géographique ou social, **pour augmenter sa capacité à agir sur les déterminants de sa santé** et ainsi améliorer son état de santé.

La notion de « résilience »

En physique, un matériau résilient est celui qui présente une certaine résistance aux chocs.

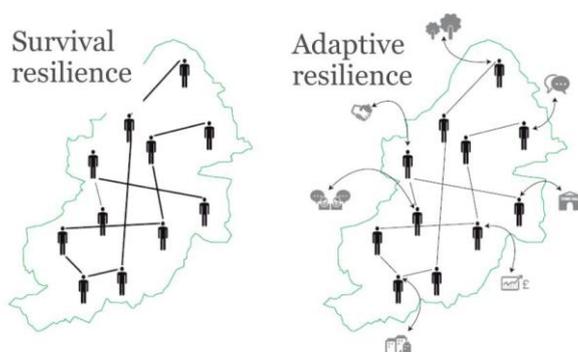
Dans le champ des sciences sociales, la résilience est un processus d'adaptation positive, donc la capacité d'un individu (ou d'un groupe de personnes) à **revenir sur une trajectoire de développement normal** après une situation d'adversité.

Comment un individu ou une communauté peut-il résister aux chocs et se saisir des ressources qui lui permettront de s'adapter ?

¹ Hamel E et al. 2013. Démarche qualité pour les associations intervenant en promotion de la santé. Paris INPES

Survie versus adaptation²

Deux types de résilience sont à distinguer : la résilience dite de survie, et celle d'adaptation. La **résilience de survie** consiste à s'isoler et à être sur la défensive afin de se remettre d'un traumatisme et de revenir à son état antérieur. Cela correspond à l'expression courante « de durcir le cuir ». En revanche, la **résilience d'adaptation** se caractérise par la recherche de réponses et d'opportunités pour faire face à une situation d'adversité. La résilience communautaire d'adaptation correspond à un processus d'adaptation positive, avant, pendant, et après la crise. C'est la manière dont une communauté crée des solutions face à ses problèmes en s'appuyant sur des ressources extérieures, augmentant par là-même ses capacités.



CREER DES COMMUNAUTES RESILIENTES

Le niveau de résilience n'est pas un fait accompli des individus et des communautés. Elle est plus ou moins développée, et dans tous les cas, peut être renforcée.

La capacité de résilience n'est pas arrêtée à la naissance. Elle se développe et évolue dans le temps, tout comme un muscle peut être développé grâce à un entraînement. Lemay³ définit la résilience comme « **un formidable réservoir de santé dont disposerait chaque individu** »

La résilience communautaire, tout comme la résilience individuelle, **s'inscrit dans une démarche d'apprentissage et d'empowerment**, à l'échelle collective. Comment la favoriser ? Plusieurs facteurs sont identifiés comme favorisant les capacités de résilience communautaires : les réseaux personnels et professionnels, la solidarité, les valeurs d'entraide et de tolérance sociale, la diversité des supports et des ressources sociales, etc.

Les municipalités peuvent agir sur ces facteurs, en développant ou en soutenant des initiatives au niveau local, de manière à créer un climat propice à la résilience.

SANTE 2020

« Santé 2020 » : est la nouvelle politique de l'OMS Europe, validée en septembre 2012. Elle propose un cadre politique européen en faveur de la santé et du bien-être en appui des actions pangouvernementales et pan sociétales.

Les deux objectifs stratégiques de Santé 2020 sont de réduire les inégalités et d'améliorer la gouvernance de la santé. Pour réaliser ces objectifs, l'OMS a identifié quatre domaines prioritaires d'action politique :

- ✓ investir dans la santé en adoptant une perspective qui porte sur toute la durée de la vie ;
- ✓ relever les principaux défis sanitaires de l'Europe en matière de lutte contre les maladies non transmissibles et transmissibles ;
- ✓ renforcer les systèmes de santé centrés sur la personne, les capacités de santé publique ainsi que les interventions en cas de crise ;
- ✓ enfin, **créer des communautés résilientes** et instaurer des environnements de soutien.

Pour l'OMS, le développement de la résilience constitue un élément essentiel de la protection et de la promotion de la santé et du bien-être aux niveaux individuel et communautaire. Les communautés résilientes réagissent de manière proactive à des situations nouvelles ou difficiles, se préparent aux changements économiques, sociaux et environnementaux et font mieux face aux crises et aux défis.

« Le mouvement des Villes-santé de l'OMS fournit de multiples exemples de la façon de développer une telle résilience, notamment en faisant participer les populations au niveau local ».

RENFORCER LES RESEAUX

Pour créer un environnement propice à la résilience communautaire, un facteur clé est le renforcement des réseaux, autant des habitants que des associations et des acteurs publics. **Les réseaux peuvent susciter la coopération volontaire, l'entraide, et la construction de liens sociaux. Ils permettent aux acteurs locaux de travailler en synergie.**

² Watts, B, Vale, D, et al 2009 *Sinking and Swimming*, London: Young Foundation.

³ Lemay M 1999 Réflexions sur la résilience. Dans Poilpot M-R et al. Souffrir mais se construire. Fondation pour l'Enfance

LE POINT VILLES-SANTE SUR...



Agir sur le tissu associatif favorise la création de ces réseaux et de liens sociaux forts, et cela peut être encouragé par la promotion d'une démarche de partenariat entre les acteurs publics et les associations.

Au sein d'une municipalité, un travail en réseau et un partage des informations est requis entre délégations. De même, il est pertinent de faciliter la relation entre les habitants et les services publics pour répondre au mieux à leurs attentes et besoins. Réduire la bureaucratie peut faciliter l'accès aux services, notamment pour les personnes démunies.

CULTIVER LA SOLIDARITE

La culture de la solidarité peut être développée en favorisant le maintien actif dans la société des populations fragilisées, en renforçant le « vivre-ensemble », la cohésion sociale, et les partenariats entre les acteurs publics et les associations.

Encourager les actions locales de solidarité en matière de soutien social et d'entraide est un élément clé qui vient renforcer la résilience collective. La solidarité permet de créer des expériences de relations valorisantes et sécurisantes, et de travailler sur des paramètres tels que le sentiment des individus de leur propre valeur.

La municipalité peut également promouvoir la solidarité en tant que responsabilité collective.



Animer des réseaux de pairs

Dans une démarche de coresponsabilité, la Ville de Mulhouse a soutenu l'initiative d'habitants souhaitant mieux comprendre et se former aux dispositifs d'accès aux droits et aux soins en matière de santé, et ce, pour relayer l'information et orienter d'autres personnes en situation de vulnérabilité qu'elles rencontrent. Un **réseau de « pairs-relais » en matière de santé** s'est ainsi développé petit à petit. Son point fort est son appui sur des personnes ayant elles-mêmes été en difficulté, qui connaissent parfaitement les freins à l'accès aux soins, et sur les associations qui sont souvent la première porte d'entrée des personnes. Ce réseau de pairs permet de mieux tisser des liens de confiance et de reconnaître et valoriser la capacité de chacun à s'impliquer pour la communauté, à pouvoir aider.

Un groupe de jeunes de Perpignan a conçu, tourné, et monté **un court-métrage sur les conduites addictives**. Le film a été projeté dans leur quartier et à un festival de films. En plus d'améliorer leurs connaissances sur les comportements addictifs, cette action leur a permis de développer différentes capacités : la confiance en soi, l'autonomie, la prise de parole en groupe, l'envie de sortir du quartier, et de défendre son image.

Faciliter l'accès à l'information et au soutien

Afin d'**agir contre l'isolement social et le repli sur soi**, la Ville de Salon-de-Provence soutient l'action « la palette du partage », mise en place par un Centre Social. Cette action, qui fait partie intégrante du Plan Local de Santé Publique, concourt à la rupture de l'isolement social auprès de personnes en souffrance psychique et/ou physique, en leur permettant de renouer avec la société par des activités culturelles et des projets collectifs. De plus, elle permet d'accompagner des personnes en situation d'addiction et/ou en rupture sociale vers des professionnels ou associations adaptés, et d'immerger des personnes bénéficiaires du RSA dans un groupe mixé socialement.

Depuis 1985, chaque année, une formation d'adultes relais est organisée par la ville de Valence pour des professionnels et bénévoles d'horizons divers. Portant sur la prévention et les comportements à risque des jeunes, **cette formation de 7 jours est à l'origine d'un réseau actif** de plus de 500 personnes, mobilisées et formées, pour une meilleure prise en charge des jeunes en difficulté et de leurs parents bien souvent démunis.

Dès lors qu'une jeune femme mineure enceinte ou ayant accouché se présente aux différents services comme le CCAS ou la PMI, **le lien entre les différents acteurs est effectué** à Vandœuvre-lès-Nancy. Si la jeune mère le

LE POINT VILLES-SANTE SUR...

souhaite, elle pourra poursuivre son cursus scolaire. Le CCAS se met alors en lien avec le service municipal de la petite enfance afin de trouver une solution de garde pour l'enfant, ou aider à trouver un logement si nécessaire. Si peu de jeunes ont utilisé ce service (souvent, les jeunes mères ne souhaitent pas retourner à l'école), sa mise en place a permis aux acteurs de mieux se connaître.

Agir sur le logement pour les personnes fragiles

Dans le cadre du Conseil Local autour de la Souffrance Psychique animé et coordonné par la ville de Reims, un réseau « santé mentale et logement » réunissant les trois bailleurs et les services de psychiatrie (EPSM Marne et CHU), a décidé d'élaborer **une convention « ville/psychiatrie/bailleurs » pour permettre l'accès au logement** des personnes souffrant d'un handicap psychique dans le parc social. La plupart d'entre elles étaient logées dans le parc privé à un coût plus élevé.



Egalement, à Montpellier, un groupe très varié coordonné par la Direction du Logement de la municipalité **se réunit chaque semaine pour agir rapidement** sur des problèmes liés à l'habitat. Le manque de logement adéquat est souvent un indicateur d'autres fragilités, et une réponse coordonnée peut donc être proposée.

CONCLUSION

La résilience communautaire peut être encouragée par des approches intégrées dans les grandes politiques des municipalités -comme la culture, les sports, la santé et le social, l'habitat, les transports- qui représentent le niveau institutionnel le plus proche de la population.

Différents modes d'action peuvent permettre la réappropriation de « l'espace » de la ville par chacun, et plus particulièrement les populations défavorisées, notamment en facilitant l'accès aux dispositifs de droit commun (sports, culture, éducation, loisirs), en renforçant les réseaux de pairs (mutualisation des compétences), et en favorisant les échanges, rencontres et croisements de regards entre tous les acteurs (institutions, associations, usagers, agents...).

Les municipalités, par leur action au plus près des habitants, sont bien placées pour agir favorablement sur le potentiel de résilience communautaire des habitants.

Pour aller plus loin : www.villes-sante.com

1. Santé 2020 - la politique de l'OMS Europe

Consulter le document officiel sur le site www.villes-sante.com; Rubrique Le Réseau / OMS (en bas de page)

2. Rencontre nationale des Villes Santé : **Décoder les valeurs de « Santé 2020 » à travers des exemples concrets**, mai 2013

Consulter les présentations sur le site www.villes-sante.com; Rubriques Actions du réseau / Colloques

Rédaction : Zoë Heritage et Marie De Bie, RFVS-OMS

Nous remercions...

La Direction Générale de la Santé et l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé pour leur soutien financier,

L'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique pour son aide à la diffusion de cette brochure

Valérie Jurin, Nancy et Vice-présidente du RFVS pour sa relecture attentive.

Crédits photos

Page 1 : OMS Europe, page 3 : Ville de Valence et Ville de Nancy, page 4 : RFVS

Janvier 2014

